



REPUBLIQUE DU NIGER

Genève, le 17 mars 2022

N°057/ANSU/2022

La Mission Permanente de la République du Niger auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Secrétariat du Comité des disparitions forcées) et, en référence à la note verbale CED/22/NER/NV/3 en date du 15 février 2022, a l'honneur de lui communiquer ci-après la liste des membres de la délégation du Niger qui participeront à l'examen du rapport initial du Niger sur la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, qui se déroulera les **29 et 30 mars 2022** à Genève au Palais Wilson.

Il s'agit de :

- **M. Ikta Abdoulaye Mohamed**, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Chef de la délégation ;
- **SEM. Laouali LABO**, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République du Niger auprès l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève ;
- **M. Souley Dioffo**, Député National ;
- **M. Mai Salé Djibrilou**, Député National ;
- **Mme Tchimaden Hadatan-Sanady**, Présidente de la Haute Autorité de Protection des Données à caractère Personnel ;
- **M. Dillé Saadou**, Conseiller Principal du Premier Ministre ;
- **M. Ousseini Djibagé Maman Sani**, Secrétaire Permanent du Comité interministériel chargé de la rédaction des rapports aux organes des Traités et de l'EPU.
- **M. Abani Ahmed Mohamed**, Procureur Général près la Cour d'Appel de Niamey ;
- **Commissaire Divisionnaire Tahirou Yacouba**, Directeur de la Police Judiciaire ;
- **Lieutenant-Colonel Moussa Soumaila**, Commandant du Groupement de Gendarmerie de Niamey ;
- **M. Amadou ISSAKA**, Deuxième Conseiller à la Mission Permanente de la République du Niger à Genève ;
- **M. Mahamane Bachir ISSA DJATAW**, Premier Secrétaire à la Mission Permanente de la République du Niger à Genève ;
- **M. Souleymane Mohamed**, Chef de cabinet du Ministre de la Justice.

La Mission Permanente de la République du Niger auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme les assurances de sa haute considération.

Haut-Commissariat des Nations
Unies aux droits de l'homme
Genève

